

Travail les employés montréalais approuvent l'entente de principe avec TVA

Écrit par L'actualité
Jeudi, 27 Février 2014 04:21 -

MONTREAL – Les employés montréalais de TVA ont accepté, mercredi soir, en faveur de l'entente de principe conclue le 16 février avec l'entreprise.

En assemblée générale, les employés présents ont voté en faveur de l'entente dans une proportion de 91,4 pour cent.

Selon les conditions de l'entente, Groupe TVA affichera 49 nouveaux postes permanents au cours des prochains mois. Selon le syndicat, il s'agit d'une «compensation» pour les suppressions de poste des dernières années et du travail effectué par les employés temporaires depuis 2011.

Les négociations ont permis de trouver un terrain d'entente au chapitre de la sécurité d'emploi et de la pérennité du régime de retraite à prestations déterminées.

Selon Réjean Beaudet, président du syndicat des employés de TVA à Montréal, les employés étaient satisfaits du résultat des négociations sur cette question et ils ont approuvé l'entente.

La nouvelle convention collective s'applique sur une période de quatre ans, soit du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016.

Le syndicat, qui représente environ mille employés de TVA à Montréal, fait savoir que les négociations avec l'employeur ont duré environ un an.

L'approbation de l'entente survient un mois après que les syndiqués eut voté à 94% en faveur d'un mandat de grève.

Les employés montréalais qui ont approuvé l'entente évoluent dans diverses sphères télévisuelles, notamment en production et au service de l'information ou effectuent des tâches

Travail les employés montréalais approuvent l'entente de principe avec TVA

Écrit par L'actualité
Jeudi, 27 Février 2014 04:21 -

administratives.

Cet article [Travail: les employés montréalais approuvent l'entente de principe avec TVA](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Travail les employés montréalais approuvent l'entente de principe avec TVA](#)